Roland DYSLI - Santé mentale des jeunes

TRAVAUX PUBLIÉE LE 30/04/2025

Saisine liée : LA SANTÉ MENTALE ET BIEN ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Président de AIRe

> *"Les enfants qui nous sont confiés sont souvent exclus du système scolaire parce que ce sont des enfants qu'on qualifie souvent de perturbateurs. En fait, ce sont des enfants qui sont en grande souffrance."*

Roland DYSLI, Président de AIRe (Association des instituts éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques et de leur réseau) a été auditionné par la Commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de la saisine : "La santé mentale des jeunes".

L'association AIRe est une association qui « milite pour améliorer l'accompagnement d'enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des troubles psychologiques ou psychiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, entrave leur socialisation et leur scolarisation. »

Que sont les DITEP et quels enfants accompagnent-ils ?

Les DITEP sont des Dispositifs d'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique. Ces dispositifs sont à destination des enfants présentant des difficultés ou des troubles psychiques comme des troubles du comportement, allant jusqu'à empêcher le bon déroulé de leur socialisation ou scolarisation. Les enfants concernés par ce dispositif sont souvent des enfants en grande souffrance, qui entrent dans le champ du handicap.

> *« Ils entrent dans le champ du handicap dans leur incapacité à nouer des relations apaisées avec l'environnement, à être apaisé pour faire des apprentissages scolaires mais parfois aussi qui ont besoin d'accompagnement sanitaire qui relève aussi de la protection de l'enfance. »*

Quels principes doivent selon vous gouverner cet accompagnement ?

Un des principes de l’accompagnement de ces jeunes est de leur fournir un accueil qui répond pleinement à leurs besoins et aspirations pour leur permettre d’accéder à leur droit, à la scolarité et à une vie stable.

Pour ce faire, l’association a mis en place un accompagnement médical qui repose sur plusieurs modalités avec des accueils de jours, de nuit, des déplacements sur leurs lieux de vie (famille, école, activités extrascolaires).

Un deuxième principe qui gouverne est un accompagnement pluridisciplinaire avec une équipe de soignants, pédopsychiatres, infirmiers, éducateurs spécialisés… Le troisième principe de l’accompagnement de ces jeunes en difficultés est de ne pas se reposer uniquement sur leur instabilité ou manifestation agressive, mais de valoriser leurs compétences.

> *« L'idée, c'est de les rendre capacitaires, qu’à la fois eux aille mieux, mais aussi qu'il y ait une meilleure compréhension de leur trouble et qu'il puisse enfin retourner dans « le milieu ordinaire » ».*

Pour en savoir plus sur les travaux sur la santé mentale des jeunes

© - copyright CESE - Novembre 2026